

The Jacobin Republic Under Fire. The Federalist Revolt in the French Revolution

Jacques Guilhaumou



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/ahrf/2169>

DOI : 10.4000/ahrf.2169

ISSN : 1952-403X

Éditeur :

Armand Colin, Société des études robespierristes

Édition imprimée

Date de publication : 1 mars 2005

Pagination : 167-168

ISSN : 0003-4436

Référence électronique

Jacques Guilhaumou, « The Jacobin Republic Under Fire. The Federalist Revolt in the French Revolution », *Annales historiques de la Révolution française* [En ligne], 339 | janvier-mars 2005, mis en ligne le 24 avril 2006, consulté le 24 avril 2022. URL : <http://journals.openedition.org/ahrf/2169> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ahrf.2169>

Ce document a été généré automatiquement le 24 avril 2022.

Tous droits réservés

The Jacobin Republic Under Fire. The Federalist Revolt in the French Revolution

Jacques Guilhaumou

RÉFÉRENCE

Paul R. Hanson, *The Jacobin Republic Under Fire. The Federalist Revolt in the French Revolution*, University Park, Pennsylvania, The Pennsylvania State University Press, 2003, 262 p., ISBN 0-271-02281-7.

- 1 Prenant en compte les travaux les plus récents sur le fédéralisme, Paul Hanson relate les événements qui jalonnent « la révolte fédéraliste de 1793 », tout en s'interrogeant sur leur signification dans la lignée des réflexions pionnières d'Antonino de Francesco dans son ouvrage, *Il governo senza testa. Movimento democratico e federalismo nella Francia rivoluzionaria, 1789-1795* (Morano Editore, 1993). De fait, d'un ouvrage à l'autre, il apparaît clairement que le phénomène fédéraliste n'est pas réductible au conflit entre Gironde et Montagne, que son échec ne marque pas la victoire sans partage du légalisme centralisateur des jacobins sur des départements en quête d'indépendance, donc pris dans « l'anarchie ». Le « crime fédéraliste », aux yeux des Montagnards, recouvre en fait des réalités politiques diversifiées, voire démocratiques.
- 2 Paul Hanson commence par relater, dans les premiers chapitres, les sources du conflit à travers la mise en accusation des Girondins, et son point d'orgue, les journées insurrectionnelles des 31 mai, 1er et 2 juin 1793, avec son rôle déclencheur de la révolte dans les provinces. Une fois les événements mis en place, il souligne à quel point nous sommes confrontés, avec « la révolte fédéraliste », à une défense alarmée et dirigée par des républicains soucieux d'autonomie urbaine, régionale et départementale, sans pour autant mettre en cause le principe de l'unité et de l'indivisibilité de la République. Le fédéralisme se retrouve ainsi au cœur du débat sur la souveraineté populaire, ce qui

permet d'associer à « la révolte fédéraliste » proprement dite, sous un même concept, les manifestations du fédéralisme radical (ou jacobin), à l'exemple de Paris étudié par Raymonde Monnier dans son intervention au colloque d'Aix-en-Provence sur *Les fédéralismes* (Publications de l'Université de Provence, 1995), et de Marseille dans nos propres travaux.

- 3 La compréhension du programme fédéraliste, abordée dans le quatrième chapitre, s'inscrit ainsi dans un vaste contexte où coexistent dans le discours des acteurs les expressions de « souveraineté locale », « souveraineté populaire » et « souveraineté nationale » au titre de clivages complexes entre républicains modérés et républicains radicaux. Avant d'énoncer l'existence ou non d'un programme fédéraliste, il convient donc de préciser ce qu'il en est de l'usage même du terme « fédéraliste ». Du terme accusateur des Montagnards, il importe d'abord de noter qu'il a été appliqué au plus large, donc tant aux jacobins radicaux qu'aux jacobins modérés. Mais Paul Hanson s'interroge plus avant sur les avantages et les inconvénients de l'usage « restreint » de ce terme dans les analyses de « la révolte fédéraliste ». Il y voit, à vrai dire, l'avantage de souligner le caractère à la fois modéré, local et démocratique du mouvement fédéraliste. L'historien, en parlant de « révolte fédéraliste », se doit alors d'interroger l'existence ou non d'un programme commun entre les départements fédéralistes, au sein d'un espace d'expérimentation politique dont il dresse par ailleurs la carte à la page 65. S'il n'apparaît pas, dans les Manifestes « fédéralistes », de volonté de constituer un système fédéraliste de gouvernement, au nom d'une république fédérative, on y trouve cependant les linéaments d'un projet commun qui tend à promouvoir une vision alternative de la politique républicaine, et de la manière dont s'y exerce la souveraineté populaire.
- 4 À ce titre, Paul Hanson examine avec minutie les contextes locaux du fédéralisme, dans son cinquième chapitre, en détaillant, d'une ville à l'autre (Caen, Bordeaux, Lyon, Marseille), les éléments de résistance et de démocratie qui permettent au fédéralisme de triompher, certes de façon éphémère. Il considère tout particulièrement la stratégie des élites vis-à-vis des administrations, des municipalités, des sections et du club jacobin. Nous parcourons ainsi un trajet diversifié qui nous mène de Caen, sous le strict contrôle des élites modérées sans le recours au mouvement sectionnaire, à Bordeaux où les élites s'efforcent plus avant de contrôler l'ensemble des espaces délibératifs, en passant par Lyon, et surtout Marseille, où le contrôle des élites sur la ville est plus aléatoire du fait de la puissance du mouvement sectionnaire, donc de la présence d'une politique populaire active jusque dans les rangs des citoyen(ne)s modérés. La réalité des villes et des foyers fédéralistes apparaît ainsi dans toute sa complexité et son incertitude.
- 5 Plus avant, Paul Hanson nous propose, dans un sixième chapitre, une plongée tout à fait passionnante dans la façon dont les contemporains de l'événement appréhendent les troubles auxquels ils sont confrontés et qu'ils relatent dans leurs correspondances souvent enfouies dans les archives. Tout particulièrement dans le cas bordelais, nous voyons comment les acteurs de l'événement perçoivent la situation à Paris en des termes moins négatifs que prévu, et inversement insistent autant sur les dangers que sur le caractère positif de la révolte. Ici nous retrouvons élites modérées et dirigeants girondins au sein desquels la vaillance des uns contrastent avec la lâcheté d'autres, à l'exemple de Madame Roland écrivant, dans ses dernières pensées : « Oh ! s'ils avaient eu mon courage, ces êtres pusillanimes, ces hommes qui n'en méritent pas le nom, dont

la faiblesse se couvrait du voile de prudence et perdit les estimables *Vingt-deux*, ils auraient racheté leurs premières fautes de conduite ; ils auraient provoqué, le 2 juin, par une opposition solennelle l'arrestation qu'ils viennent de souffrir. Alors leur résistance éclairait les départements incertains ou craintifs, elle eût sauvé la République » (*Mémoires*, Mercure de France, 2004, p. 531). Ainsi l'échec rapide du fédéralisme sous la poussée de la répression qui prélude à la mise à l'ordre du jour de la Terreur, présenté dans le dernier chapitre, s'en trouve d'autant mieux éclairé.

- 6 Soulignons en fin de compte tout le mérite de Paul Hanson dans son effort, couronné de succès, pour nous présenter un des épisodes démocratiques de la Révolution française les moins bien perçus par les historiens, en nous délivrant partiellement des pesanteurs idéologiques liées à une « culture de la généralité » (Pierre Rosanvallon) particulièrement prégnante dans le modèle politique de la démocratie française.